COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MARS 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt quatre mars à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 17 2023, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D7-5-2-30
OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL SUBVENTION AU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	:	M. RENAUD Olivier
	:	M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	:	M. GIL Mathieu (en remplacement de M. MARTIN Henri)
Commune de CASTELSAGRAT	:	Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	:	M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	:	M. TERRENNE Jean-Paul (a donné pouvoir à GAILLARD Elisabeth)
	:	Mme GAILLARD Elisabeth
Commune d'ESPALAIS	:	M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	:	M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	:	M. BENOIT Pascal
	:	Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	:	M. BARROS Gérard
	:	M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	:	Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	:	M. DOUSSON Bruno
	:	Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard
	:	M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01
Site : http://www.cc-deuxrives.fr
Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	Mme CHAPUS Marie Dominique (en remplacement de BOISSEAU C.)
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	Mme BRU Laetitia (a donné pouvoir à D. ZANIN)
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine
	:	Mme LECORRE Christiane
	:	M. LOPES Ernest (a donné pouvoir à PERE Cathy)
	:	Mme PERE Catherine
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme HOHOL Elisabeth (a donné pouvoir à FURLAN Josiane)
	:	Mr ZMUDA Patrick
	:	Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de DUNES	:	M. ALARY Alain
	:	Mme BOUVIER Lina
Commune de MANSONVILLE	:	M. BERTHET Christian
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01
Site : http://www.cc-deuxrives.fr
Email : info@cc-deuxrives.fr

2023D7-5-2-30

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL
SUBVENTION AU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Comme chaque année, à l'occasion de l'adoption de notre budget primitif, la Communauté de Communes délibère sur la subvention allouée à notre Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Le Président propose :

- d'allouer la somme de 970 000 € au CIAS.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'allouer la somme de 970 000 € au CIAS.

Fait à Valence d'Agen, le 24 mars 2023

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 27 mars 2023

La secrétaire de séance
Maire de CASTELSAGRAT

Francine FILLATRE

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives

Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le 05 AVR. 2023
Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le 05 AVR. 2023

AR Préfecture

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 BUDGET PRINCIPAL SUBVENTION AU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20230324-2023D7_5_2_30-DE
Numéro d'acte :	2023D7_5_2_30
Date de décision :	24/03/2023
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	7-5-2-0-0 (Finances locales / Subventions / attribuées)
Fichier acte :	2023D7-5-2-30 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 BUDGET PRINCIPAL SUBVENTION AU CIAS.pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI
Date d'envoi de l'acte :	05/04/2023 09:20:57
Date de réception de l'AR :	**05/04/2023 09:26:14**